

## AVIS N°008-2020 / DC/BR / DG SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

## Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du Principal

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2020, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de 17 866 666 667 FCFA (Dix Sept Milliards Huit Cent Soixante Six Millions Six Cent Soixante Six Mille Six Cent Soixante Sept FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél.: (221) 33 864 97 97, Fax: (221) 33 824 03 34.

Fait à Abidjan, le 27 janvier 2020

Le Directeur Général

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

RC: CI-ABJ-1997-B-208436 : (225) 20 31 55 50 / 20 32 66 85 - Fax : (225) 20 32 66 84